|  |  |
| --- | --- |
| **CLS****Ville de Metz****2017-2020** | ***Axe 4 - Promouvoir le bien-être psychique*****Objectif général : Améliorer le bien-être psychique des habitants du territoire messin** |
| **FICHE 32** | **TITRE DE L'ACTION :****Sensibilisation des professionnels à la santé mentale** | **Phase de conception** | **X** |
| **Phase de mise en œuvre** |  |
| **Objectif stratégique** | **Améliorer l’intégration sociale des personnes en souffrance mentale ou présentant des troubles psychiques** |
| **Typologie de l'action**  | ⌧ Nouvelle action 🞏 Action expérimentale 🞏 Action reconduite (adaptation, extension) |
| **Périmètre de l'action** | Public concerné | Professionnels, bénévoles d'associations, agents des collectivités et élus. |
| Lieux / territoire d'intervention | Commune de Metz |
| Nombre de personnes concernées par l'action | Professionnels, membres bénévoles et élus des 130 structures identifiées qui composent le CLSM. |
| **Contexte** | Dans le cadre de la concertation en groupe de travail, plusieurs participants font le constat de difficultés posées par le manque de connaissances sur la santé mentale. L'accompagnement des personnes en souffrance psychique est directement concerné. Les professionnels de terrain, en particulier ceux qui interviennent dans le domaine du social, peinent parfois à faire face à des situations où les questions de santé mentale sont en jeu. Les temps d'échanges animés dans le cadre du CLSM mettent également en évidence la complexité du champ de la santé mentale. Pour des acteurs éloignés de ce domaine, apporter une réponse aux demandes d'une personne en situation de mal-être, voire de souffrance psychique pose alors problème. Il en va de même pour son orientation vers une structure adaptée à ses besoins.Pour aider les professionnels, bénévoles, agents des collectivités et élus concernés, une action de sensibilisation à une meilleure connaissance de la santé mentale sera proposée sur le territoire messin. Ce temps de transmission construit en partenariat avec les membres du CLSM vise à apporter un éclairage sur la santé mentale au sens large. Pour réaliser ce projet, une fois le contenu de l'action de sensibilisation défini, les interventions envisagées seront réalisées en priorité en faisant appel à l'expertise et l'expérience des professionnels et des bénévoles des structures qui participent au CLSM. Cela permettra d'ancrer l'action au plus près des réalités du territoire et de développer l'interconnaissance et les collaborations entre acteurs issus du sanitaire, du médico-social et du social.  |
| **Objectifs**  | ***Spécifique*** |
| Améliorer la lisibilité des dispositifs d’accompagnement et du champ d’intervention des professionnels de la santé mentale  |
| ***Opérationnels*** |
| **1.** Élaborer, diffuser et analyser un questionnaire de recueil des besoins et attentes des participants au CLSM par rapport à l'action de sensibilisation. **2.** Concevoir à partir des besoins identifiés le cahier des charges qui précise le contenu et les conditions de réalisation de l'action de sensibilisation.**3.** Organiser et coordonner la réalisation de l’action de sensibilisation. |
| **Porteur et partenaires**  | Porteur de l’action (structure) | Centre Hospitalier de Jury |
| Pilote de l’action (nom et/ou fonction de la personne) | Coordonnateur CLSM du CH Jury |
| Partenaires principaux de mise en œuvre de l’action | IREPS Lorraine (appui méthodologique). |
| Modalité de suivi | Plan opérationnel. |
| **Période de réalisation** | 2017-2020Pluriannuelle (en fonction du nombre de participants).  |
| **Descriptif**  | **1. Objectif opérationnel : Élaborer, diffuser et analyser un questionnaire de recueil des besoins et attentes des participants au CLSM par rapport à l'action de sensibilisation.** |
| Comment ? | Qui ? | Quand ?  |
| Conception d'un questionnaire avec les membres du groupe projet. Recueil des besoins auprès des structures qui participent au CLSM. Analyse des informations avec les membres du groupe projets en vue d'identifier les thèmes et de définir le contenu de l'action de sensibilisation. | Coordonnateur CLSM.Membres du groupe projets | Juin – octobre. |
| **2. Objectif opérationnel : Concevoir à partir des besoins identifiés le cahier des charges qui précise le contenu et les conditions de réalisation de l'action de sensibilisation.** |
| Comment ? | Qui ? | Quand ?  |
| Choix des thèmes et du contenu. Précision sur les conditions d'organisation et de réalisation. L'action de sensibilisation est envisagée pour s'ajuster à des publics et des contraintes professionnelles variés. Pour favoriser la participation du plus grand nombre, il sera étudié la possibilité de proposer des modules consultables à distance. C'est l'aspect novateur de cette action. | Coordonnateur CLSM.Membres du groupe projets | Septembre – octobre. |
| **3. Objectif opérationnel : Organiser et coordonner la réalisation de l'action de sensibilisation.** |
| Comment ? | Qui ? | Quand ?  |
| Choix des périodes de réalisation des interventions. Repérage et prise de contact avec les intervenants envisagés. Repérage et réservation des lieux d'intervention. Coordination et suivi de la réalisation des interventions.  | Coordonnateur CLSMMembres du groupe projets | 1er semestre 2018. |
| **Financements**  | Budget prévisionnel | Dépenses envisagées : frais de déplacement et de repas des intervenants. Location des salles. |
| Financements pressentis |  |
| **Modalités d'évaluation**  | ***Indicateur(s) de résultats*** |
| * Nombre de participants qui déclarent mieux connaitre les dispositifs d’accompagnement à la santé mentale et typologie des dispositifs
* Nombre de participants qui déclarent mieux connaitre le champ d’intervention des professionnels de la santé mentale et leurs missions et typologie des missions

*Des indicateurs de processus à fournir sont définis dans la « Fiche Evaluation des actions du CLS de Metz » transmise à chaque porteur dans le cadre de l’évaluation annuelle de leurs actions* |
| **Déterminants de santé visés dans l'action** | **Environnement social :** Intégration sociale ; normes et climat social ; empowerment de la communauté**Contexte économique et politique :** Adaptation aux besoins des populations |
| **Politiques Publiques concernées** |  |